

## VOTRE MUTUELLE

Immobilier et performance  
du fonds en euros

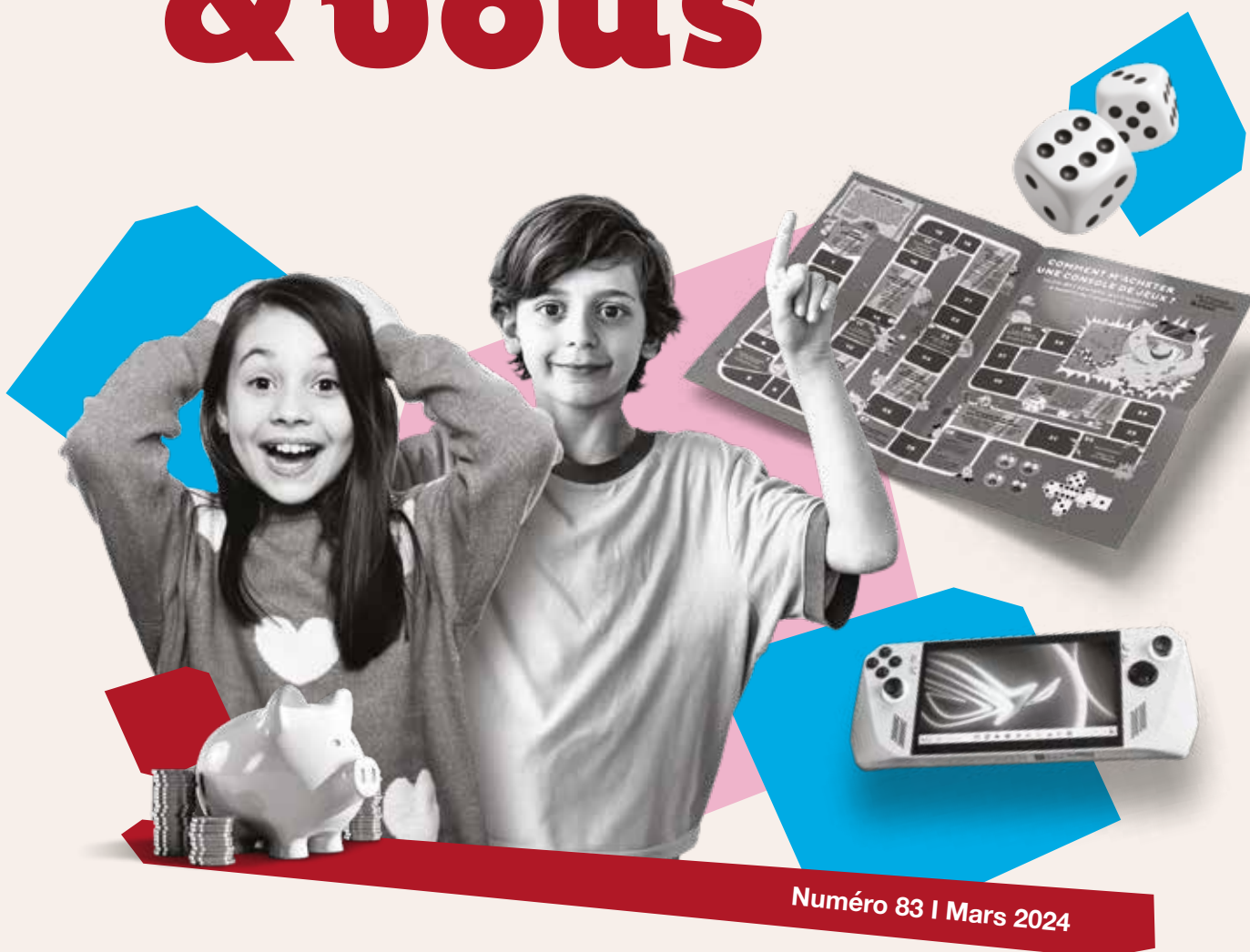
## VOS CONTRATS

Décryptage  
des taux de rendement

## PATRIMOINE

Interview de la Banque de France  
sur l'éducation financière

# La France Mutualiste & vous



Numéro 83 | Mars 2024

## Le jeu de l'épargne

L'épargne expliquée à vos (petits) enfants

# Édito



## Transmettre est une richesse

La mission de La France Mutualiste est exaltante : aider chacun à épargner pour soi et sa famille en vue de projets. Non pas seul dans son coin ou en enrichissant des actionnaires, mais collectivement et en mutualisant l'épargne. Avec le supplément d'âme apporté par l'humanisme de notre fondateur, conservé par ses successeurs jusqu'à aujourd'hui à travers les liens avec les combattants et le monde de la Sécurité-Défense en général.

Nous récoltons, vous récoltez en 2023, les fruits de ce que les générations précédentes ont semé : meilleure mutuelle pour les taux de rendement de ses fonds en euros, que ce soit en assurance vie, pour le plan d'épargne retraite individuel (PER) et la Retraite Mutualiste du Combattant !

**« Faire fructifier l'héritage de manière responsable »**

C'est bien le résultat d'une gestion formidable menée par nos équipes pour faire fructifier de manière responsable l'héritage que nous avons reçu, et notamment notre solide patrimoine immobilier.

Notre rôle aujourd'hui est de transmettre. Transmettre à nos conjoints, nos enfants, nos petits-enfants un capital, mais surtout une éducation financière, une certaine éthique dans l'usage de l'argent, une attitude généreuse vis-à-vis des plus fragiles...

Il s'agit aussi d'apporter notre conseil en gestion de l'épargne à toute une nouvelle jeunesse qui ne nous connaît pas encore. C'est l'objet du partenariat avec Mon Petit Placement que j'ai déjà évoqué ici.

**Dominique Burlett,**  
Président de La France Mutualiste

## En ajout

Un poster spécial de quatre pages (recto seul).



©Olivier Ramonteu

**Mars 2024 - n° 83**

Magazine trimestriel de La France Mutualiste. Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132. Directeur de la publication : Dominique Burlett, président - Directeur de la rédaction : Isabelle Le Bot, directrice générale - Comité éditorial : Gilles Bouly de Lesdain, Christophe Candellier, Raphaëlle Crochet, Marianne Manglé, Madeleine-Sophie Mattiato, Camille Rembry - Réalisation graphique du magazine et du poster spécial : Agence Angela Bower - Impression : AGIR GRAPHIC, ZI Des Touches, 96 boulevard Henri Becquerel, 53022 Laval - Dépôt légal à parution : ISSN 1771-8031 - CPPAP n° 1124 M 07058 - Crédit photo couverture : Istock.com ©AndreaObzerova, ©malerapaso, ©Ole Schwander, ©Ilija Erceg/ Freepik.com. Prix au numéro : 0,30 €

# CHIFFRES CLÉS

04

VOTRE MUTUELLE

06

VOS CONTRATS

08

PATRIMOINE



## LE DOSSIER

**Le jeu de l'épargne**  
L'épargne expliquée  
à vos (petits) enfants

13

AUTO HABITATION  
SANTÉ

14

ESPRIT DE FAMILLE

## Un seul numéro pour toutes vos questions !



Vous recherchez une information sur votre contrat ou un de nos produits ? Posez votre question à votre conseillère virtuelle Céline au 01 40 53 78 00. Elle orientera votre appel vers le bon service. Votre conseiller mutualiste reste toujours disponible par mail et par téléphone sur son téléphone mobile.

Suivez-nous



# + 7,3 %

d'augmentation des cotisations pour les contrats de santé individuels en 2024. C'est l'estimation publiée par la Mutualité française en janvier. Ces contrats sont majoritairement souscrits par les personnes âgées, les jeunes, les agents publics et les professionnels indépendants. Toujours selon la Mutualité française, les cotisations des contrats collectifs obligatoires devraient de leur côté augmenter en moyenne de 9,9 %.

Source : Fédération nationale de la Mutualité française

# 1 987,50 €

devient le nouveau plafond de rente majorée par l'État de la Retraite Mutualiste du Combattant (RMC), soit 33,75 euros de plus qu'en 2023. Cette augmentation, prévue par arrêté le 26 décembre 2023, offre de nouvelles possibilités de versements déductibles pour les personnes qui ont atteint le plafond majorable précédent.

Source : Légifrance

# 1 seul paiement

Lors d'une interview sur le plateau de France 3 le 7 janvier 2024, le ministre de l'Économie et des Finances Bruno Le Maire annonce que les sinistrés des inondations dans les Hauts-de-France ne devront pas payer deux fois la franchise catastrophe naturelle de 380 euros... car la région a été sinistrée en novembre 2023 puis en janvier 2024.

# 22 000 €

C'est le montant hors taxe du plafond de travaux pris en charge de « MaPrimeAdapt' », la nouvelle aide de financement de travaux d'adaptation du logement. Sa finalité : permettre aux personnes âgées et en situation de handicap de rester chez elles en adaptant leur logement. MaPrime Adapt' peut financer jusqu'à 50 ou 70 % du montant des travaux d'adaptation du logement.

Source : service-public.fr

# 7,8 %

des ménages français possédaient au moins un livret d'épargne, un produit d'épargne logement, des valeurs mobilières, un produit d'épargne retraite ou d'assurance vie en 2021. À l'inverse, 11,3 % des ménages ne détenaient aucun de ces produits financiers.

Source : Insee 2022

**Simon Le Dily,**  
directeur Financier,  
Technique et RSE  
et **Boris Jacquet,**  
directeur du Patrimoine  
de la mutuelle.



©Idée Fix Photographie

## Patrimoine immobilier : « Une vraie contribution à la performance du fonds en euros »

La France Mutualiste a annoncé en début d'année un taux de rendement de 3,7 %\* pour le fonds en euros de son contrat d'assurance vie multisupport Actépargne 2. Nous avons rencontré Simon Le Dily et Boris Jacquet, respectivement directeur Financier, Technique et RSE et directeur du Patrimoine de la mutuelle. L'occasion de les interroger sur la place de l'immobilier dans la gestion de notre fonds en euros.

**Le patrimoine immobilier représentait 19,21 % des classes d'actifs au sein du fonds en euros de La France Mutualiste au 31 octobre 2023. Que retenir de ce chiffre ?**

**Simon Le Dily :** Notre patrimoine immobilier, très largement parisien, est un facteur de stabilité et de pérennité du rendement de notre fonds en euros. Sa part dans la valeur de l'actif général a crû ces dernières années, non pas à la suite d'investissements importants, mais parce qu'en période de turbulences conjoncturelles, nos immeubles parisiens ont tenu bon et leur valeur s'est plus appréciée que l'ensemble de notre patrimoine.

**Boris Jacquet :** Oui, quand on voit que dans les années 2000, de grands acteurs de la bancassurance ont largement revendu leurs immeubles résidentiels au profit de l'immobilier de bureaux, nous pouvons nous satisfaire de ne pas avoir suivi cette tendance. Aujourd'hui, La France

Mutualiste possède 2 700 logements dans des quartiers très recherchés. C'est un atout important.

**Rentrons plus dans le détail de l'analyse du taux de rendement du fonds en euros annoncé en début d'année...**

**B.J. :** Notre patrimoine, constitué au fil de ces cent dernières années, contient ce que l'on appelle des « plus-values latentes ». Cette réserve que nous conservons constitue un matelas de sécurité en plus des provisions constituées au titre des provisions pour participation aux excédents (PPAE)...

**S.L.D. :** Et c'est capital ! Si par exemple nous prélevions tous les ans l'ensemble des sommes allouées à la PPAE pour offrir un rendement maximal comme le font certains concurrents, en cas de retournement du marché, il nous resterait encore les plus-values latentes. Et comme nous préservons au maximum nos provisions, nous disposons donc d'un double matelas...

**B.J. :** « C'est quand la mer se retire qu'on voit ceux qui se baignent nus », disait Warren Buffet, ce grand investisseur et pédagogue américain que certains de nos adhérents connaissent. Cette phrase résume bien l'importance de la double protection que nous constituons pour préserver l'épargne des adhérents de notre mutuelle.

**La France Mutualiste revient régulièrement sur la diversification de son patrimoine et son rôle dans la performance de l'épargne de ses adhérents. Où en est-on pour ce qui concerne le patrimoine immobilier ?**

**B.J. :** Le mouvement de diversification va continuer de s'accroître. Aussi bien pour ce qui concerne l'immobilier que pour le reste du fonds en euros. Si par exemple nous vendons aujourd'hui un appartement, cela va nous permettre d'investir dans un autre pan de notre patrimoine immobilier, mais aussi d'acquiescer des obligations au taux attractif si l'opportunité il y a... Soit dit en passant, nous pouvons nous féliciter de ne pas avoir trop consacré d'investissements aux obligations quand leur rendement tournait autour de 1 %...

## Le mouvement de diversification va continuer de s'accroître.

**Mais revenons à l'immobilier !**

**B.J. :** Oui ! À l'heure où je vous parle, nous sommes en train de réinstaller l'immeuble de la rue de Vaugirard à Paris qui était jusqu'alors loué par le ministère de l'Agriculture. Quand les travaux seront finis, il deviendra une résidence hôtelière, en réponse à la forte demande pour les séjours courts, notamment dans ce quartier.

**S.L.D. :** Je pense aussi au fait que nous avons commencé à autoriser nos locataires à valoriser leur appartement sur des plateformes de location courte durée... Et nous récupérons une part du tarif de la nuitée. C'est à ce stade un test, mais pourquoi pas le proposer plus largement aux locataires qui le souhaitent s'il est concluant ? L'idée est d'adapter au fur et à mesure notre patrimoine aux évolutions de la société et aux usages qui en découlent.

**B.J. :** Ces dernières années, nous avons également investi dans un immeuble tertiaire à Nanterre (92), dans des portefeuilles de parcs d'activités et des résidences gérées. En cela, nous contribuons à la vie économique et sociale locale dans des villes comme Le Havre (76).

**Et pour finir, comment pilotez-vous la performance du patrimoine immobilier ?**

**B.J. :** Une dizaine de salariés au siège ainsi que nos gardiens et gardiennes veillent à ce que les résidences restent aux normes environnementales et de sécurité... qui évoluent en permanence. Alors bien-sûr les normes thermiques sont contraignantes et coûtent cher à appliquer, mais les respecter constitue un investissement incontournable, aussi bien pour protéger l'environnement que pour protéger la viabilité de notre patrimoine dans les décennies à venir.

*\* Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs. Net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux.*



©Charlène Ménès

**Assemblée annuelle 2023 du comité Loire-Atlantique/Vendée.**

## À ne pas manquer : votre assemblée annuelle

La mutuelle évolue, s'adapte aux mutations du marché pour perpétuer son action pour les adhérents d'aujourd'hui et de demain. Du 13 mars au 30 avril, les assemblées annuelles sont l'occasion de rencontrer l'équipe bénévole de votre comité, les conseillers mutualistes, un administrateur et un représentant du comité de direction pour échanger autour de tous les sujets qui font l'actualité de La France Mutualiste.

**Comment s'inscrire ?**

Un mois avant la réunion de votre département, vous recevez un courrier d'inscription. Nous vous attendons nombreux !

**Qu'est-ce qu'une assemblée annuelle ?**

Pour ceux qui n'y ont jamais participé, une réunion annuelle permet de faire un point sur l'actualité de la mutuelle et de poser toute question. À la discrétion de chaque comité, un temps convivial vient conclure l'événement – repas, dansant ou non, cocktail... Près de 50 assemblées sont organisées partout en métropole.

# Annnonce des taux de rendement : retour sur un début d'année exceptionnel !

## Les rendements 2023 du fonds en euros en bref

Les contrats ouverts à la souscription sont indiqués en gras.

3,70 %\* pour le fonds en euros de nos contrats d'assurance vie multisupport **Actépargne 2**, Passerelle, Livret Jeun'Avenir, et Livret RM.

4,20 %\*\* de revalorisation des rentes, en hausse de 1,59 point, pour les rentes de notre contrat historique, la **Retraite Mutualiste du Combattant (RMC)**. Les rentes constituées avec un taux technique inférieur à 4,20 % sont revalorisées sous la forme d'une participation aux excédents.

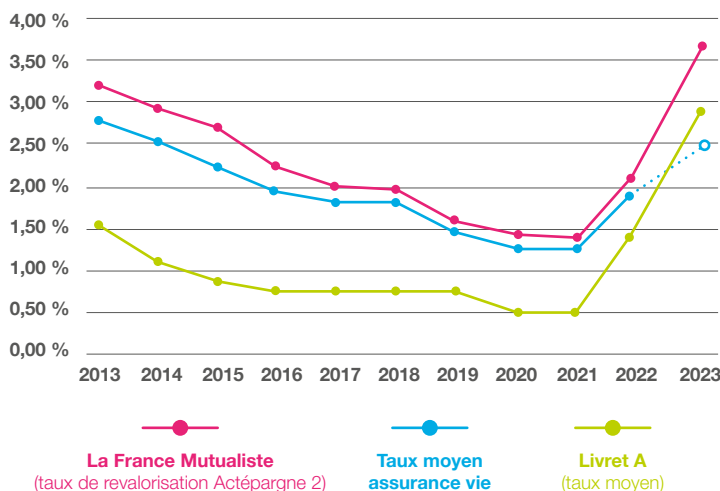
4,30 %\* pour le fonds en euros de notre plan d'épargne retraite individuel (PER), lancé en décembre 2020 sous le nom de **LFM PER'FORM**, et désormais accessible en gestion libre pour mieux accompagner nos adhérents dans la protection de l'épargne à l'approche de la retraite.

3,60 %\* pour nos contrats d'assurance vie monosupport **Funépargne**, Bonépargne, Rentépargne, et notre contrat de retraite complémentaire R4, et 3 % pour notre contrat obsèques Confort Obsèques.

La France Mutualiste a frappé fort sur le marché de l'épargne. Et avec tous ses contrats ! 3,7 %\* pour le rendement du fonds en euros du contrat d'assurance vie multisupport Actépargne 2 en 2023, 4,2 %\*\* pour ce qui concerne les rentes de nos contrats de Retraite Mutualiste du Combattant (RMC) et 4,3 %\* pour LFM PER'FORM, notre plan d'épargne retraite individuel (PER). Comment expliquer une telle performance quand l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) anticipe un taux moyen de 2,5 % sur le marché, le tout sans piocher dans les réserves ? Diversification de l'épargne et bonne gestion des actifs sont les principaux facteurs de la performance de notre actif général en 2023.

Vous vous le demandez peut-être : comment se construit un taux de rendement ? Nicolas Flambeaux, expert du secteur épargne à La France Mutualiste, nous explique en quelques mots. « Le rendement d'un fonds en euros est la résultante de deux facteurs : d'une part les résultats dégagés pour l'année et de l'autre le pilotage de la provision pour participation aux excédents, soit les réserves appartenant aux adhérents et dont on peut différer la distribution sur 8 ans afin de mieux lisser les performances. En l'occurrence, cette année, la gestion optimisée et opportuniste du portefeuille d'actifs financiers, sur lequel repose le fonds en euros de la mutuelle, a permis de dégager seule cette performance exceptionnelle sans mobiliser les réserves. »

Comparaison du rendement du fonds en euros au rendement annuel moyen du marché et au livret A



Source pour le taux moyen : ACPR - Le taux 2023 est une estimation

\* Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs. Net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux. / \*\* Les rentes constituées avec un taux technique inférieur à 4,20 % sont revalorisées sous la forme d'une participation aux excédents.

## Répartition des classes d'actifs au sein du fonds en euros de La France Mutualiste

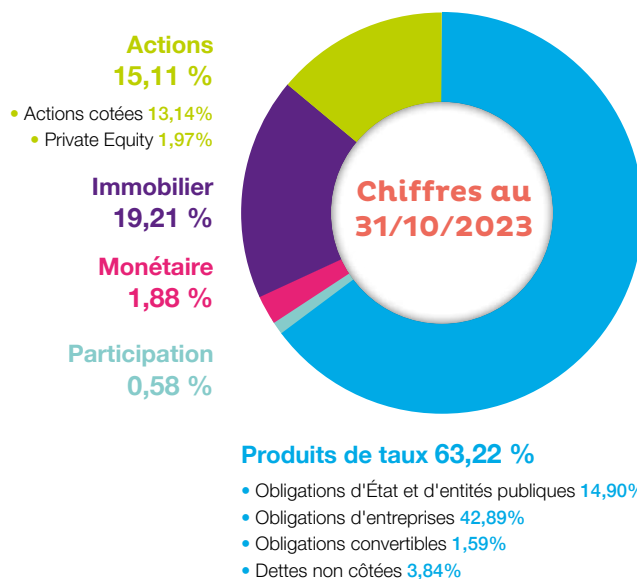
### Ce que l'on trouve dans le moteur du fonds en euros

De manière plus structurelle cette performance du fonds en euros de La France Mutualiste doit beaucoup à sa diversification. Boris Jacquet, directeur du Patrimoine, entre dans le détail : « *L'immobilier prend une place plus importante dans notre allocation d'actifs que la moyenne des autres assureurs. Le fait de détenir ce patrimoine depuis très longtemps et d'avoir une réserve de plus-values importante contribue à la solidité financière de la mutuelle. On peut également noter que le poids des actions est supérieur aussi à la moyenne. Ceci permet d'avoir un actif général plus diversifié et ayant une espérance (au sens mathématique) de rendement importante. Cette diversification offre la possibilité de maintenir un taux de participation aux excédents (PAE, soit la redistribution annuelle des réserves qui appartiennent aux assurés, NDLR), parmi les meilleurs du marché.* »

Dans la continuité de l'annonce faite à la presse et aux adhérents de la mutuelle le 9 janvier, une campagne publicitaire à la télévision, radio, dans la presse mutualiste et sur Internet jusqu'à fin février a permis de toucher un public toujours plus large. « *Cette campagne représente pour nous l'occasion de valoriser notre marque et son positionnement. Notre ambition, c'est de défendre l'épargne, d'accompagner TOUS les profils dans leurs projets, sans barrière d'entrée...* », commente Madeleine-Sophie Mattiato, directrice de la Communication.

### Un fonds en euros de plus en plus responsable

Autre aspect capital de l'attractivité du fonds en euros de la mutuelle : son caractère de plus en plus responsable. Nous vous avons présenté l'an passé notre participation à des initiatives en faveur de la protection des océans, notamment avec un investissement au profit de la biodiversité aux Galápagos. Nous vous avons également parlé d'insertion sociale, de production d'énergie par biomasse, de recyclage de matériaux... Et ce n'était qu'un début ! Jérémie Fabbi suit des projets d'investissements au sein du fonds en euros : « *Je peux par exemple vous présenter le fonds d'investissement Brownfields que nous accompagnons. Sa valeur ajoutée consiste à dépolluer des terrains comme des friches industrielles pour développer des projets immobiliers afin de limiter l'artificialisation des sols. Ainsi, en dix ans, 665 hectares en France ont pu être revalorisés.* » Jérémie est intarissable quand il s'agit de présenter les investissements réalisés au nom des adhérents : « *Je pense aussi à Orion Énergies dans lequel nous avons investi via le fonds d'investissement à impact Weinberg Capital Partners. Il s'agit d'une plateforme de développement, de financement, de construction et d'exploitation d'énergies photovoltaïques. Elle a déjà construit 200 unités de production, principalement sur les toits d'exploitations agricoles, réparties sur l'ensemble de la métropole. Cette approche nous a convaincus car l'énergie solaire ne se stockant pas, c'est par le maillage territorial qu'elle prend tout son sens.* »



## Les performances 2023 des profils de gestion du contrat d'assurance vie multisupport Actépargne 2

Prudent : 4,66 %\*

Volatilité contrôlée : 8,92 %\*

Équilibre : 6,76 %\*

Dynamique : 8,85 %\*

Source : Bloomberg  
La France Mutualiste

\* Les performances sont nettes des frais de gestion du contrat et brutes des prélèvements sociaux et fiscaux. Elles sont pro forma et basées sur un rebalancement intervenant au 30/06 et 31/12. Selon le profil, un investissement en unités de compte à hauteur de 25 % à 75 % du versement est requis. Il comporte un risque de perte en capital. La valeur des unités de compte n'est pas garantie et est sujette aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

# Le jeu de l'épargne

## L'épargne expliquée à vos (petits) enfants

C'est en interrogeant les enfants de l'équipe de la rédaction qu'est née l'idée de créer un jeu de l'épargne. Vous le retrouverez glissé dans ce numéro du magazine. Car s'ils nous ont beaucoup fait rire, nos enfants nous indiquent aussi le chemin qu'il reste à parcourir en matière d'éducation financière.

Des pièces qu'on donne à la boulangerie, en passant par l'argent de poche ou la façon dont on fait les courses, c'est avant tout au sein de la famille que l'on s'initie à l'argent. « Chaque famille fait selon sa relation à l'argent et le sens qu'elle souhaite lui donner », comme l'expliquait dans un numéro précédent Virginie Piccardi, psychologue pour enfants et membre du bureau de la Fédération française des psychologues et de psychologie. Le jeu de l'oie inséré dans ce magazine vise à vous aider à amorcer des conversations avec vos enfants ou petits-enfants autour de l'argent. Et pour rendre la chose aussi naturelle que possible, nous

avons créé un personnage, ce petit cochon tirelire, qui souhaite s'acheter une console de jeux. Cela vous rappelle quelque chose ? Notre ami cochon se promène sur un chemin semé d'embûches (« *j'ai perdu ma tirelire* », « *j'ai tout dépensé en bonbons* »), mais avec de la tenacité et un peu de chance au dé, nul doute qu'il atteindra son objectif... Certaines cases permettent de mieux comprendre les fondamentaux d'une démarche d'épargne (comment gagner de l'argent, comment le stocker et le faire fructifier, etc.).

### Jouer et voyager dans le temps

Ce jeu de l'oie vise à aider à appréhender des notions complexes comme le niveau de risque ou l'utilité sociale de l'argent en les associant à l'objectif très concret de l'achat d'une console de jeux. Et pour les jeunes qui souhaiteraient aller plus loin, l'épargne est un sujet passionnant d'étude, y compris au niveau historique. Savez-vous par exemple que la mutualisation des richesses a

été inventée en Italie à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ? L'Italie du Moyen Âge qui a créé les banques, les succursales, le change, les chèques ou l'assurance maritime, a également facilité l'émergence d'un mécanisme de mutualisation des richesses au bénéfice du plus grand nombre, et non uniquement d'une élite. « *Gênes, Venise ou encore Florence par exemple, ont favorisé dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle les contrats d'association commerciale dits de "commenda" qui permettaient aux citoyens de s'enrichir par la mise en commun de capitaux revendus par des marchands itinérants* », explique Ingrid Houssaye, historienne de l'économie médiévale et chargée de recherche au CNRS. « *Ces mécanismes étaient possibles car les citoyens étaient au centre de l'organisation des communes italiennes, dépendantes du commerce maritime. Dans certains cas les assemblées locales étaient constituées par tirage au sort. Tous ces magistrats devaient donc savoir lire et écrire.* »





### Le « parler » du métier

Vous souvenez-vous ? En 2003, Pierre Perret publiait son dictionnaire *Le Parler des métiers*. Un ouvrage précieux car chaque confrérie a son vocabulaire. Celui de la finance n'est pas des plus fleuris, mais il peut être difficile d'accès, comme le soulignaient les Inconnus dans leur sketch *La bourse* ! Il y a malgré tout un terme très imagé qui exprime ce qu'est l'épargne : « *l'effet boule de neige* ». Il exprime le fait que l'argent épargné produit des intérêts qui eux-même permettront de générer d'autres intérêts. Plus le temps de l'épargne est long, plus les montants générés par les intérêts des intérêts sont conséquents. Quand on a compris cela, l'utilité de mettre de côté tôt pour sa retraite ou pour acheter une maison pour ses vieux jours devient plus évidente. Et pour tous les autres termes utiles pour comprendre ce qu'est l'épargne, la rédaction de votre magazine recommande le dictionnaire disponible sur

le site spécialisé en éducation financière « La finance pour tous ». Pour y accéder, il suffit de taper « Dictionnaire La Finance pour tous » sur votre moteur de recherche.

### Et pour revenir à notre jeu de l'épargne, que le meilleur gagne !



« On gagne de l'argent quand on fait des courses et qu'on est premier. Et l'argent, on le garde dans une trousse. » Pia, 5 ans

« Le président de la République, à mon avis, il gagne 1 million d'euros par saison. » Victor, 9 ans

« On gagne de l'argent en travaillant, en mendiant ou en ayant des parents qui nous donnent de l'argent de poche. » Victoria, 10 ans

« Rembourser une maison ça prend... deux ou trois ans. » Rémi, 11 ans

« Mes parents ont beaucoup hésité. Finalement ils m'ont donné une carte de dépense pour Noël et c'est plus pratique pour mes petites dépenses. » Noé, 14 ans

Interview

# Stéphanie Lange-Gaumand

Directrice de l'Éducation financière à la Banque de France

## Éducation financière « Les enfants peuvent être éveillés dès 4 ou 5 ans. »

Bien gérer sa vie et son budget passe par la maîtrise d'un socle de connaissances incluant les finances. Comprendre pourquoi et comment l'inflation grignote son pouvoir d'achat et son épargne permet de réagir en prenant les bonnes décisions. Comprendre l'impact de la hausse des taux d'intérêt sur les mensualités de crédit peut éviter de contracter un emprunt trop lourd à rembourser. Autant d'exemples qui rendent plus prégnante encore la nécessité de renforcer la culture financière des Français, y compris celle de leurs enfants.

De nombreuses enquêtes le prouvent : en général, les Français ne sont pas à l'aise avec les notions financières d'épargne, de crédit, de taux d'intérêt, de risque ou encore d'inflation. Alors que le contexte économique et social devrait les inciter à davantage de responsabilité. À cette aune, quel est le rôle de la Banque de France ? Et pourquoi l'éducation financière, ce nouveau pan de savoir à maîtriser, est-elle si importante ?

**Stéphanie Lange-Gaumand :** Les enjeux sont majeurs. L'État nous a confié une mission de service public



©Idée Fix Photographie

pour accroître la culture financière des Français. Avec un objectif précis : si demain nous sommes collectivement plus éveillés sur ces notions, notre bien-être financier s'améliorera, l'épargne circulera plus facilement et, indirectement, l'économie s'en portera mieux. Grâce à l'éducation financière, les gens pourront décider en toute autonomie. L'essentiel est de donner de la méthode, en essayant de faire comprendre les mécanismes, mais sans

donner de conseils. Chacun fait ce qu'il veut avec ses sous. D'ailleurs, nous le constatons, d'une génération à l'autre, les citoyens sont plus aguerris, la situation s'améliore.

**Justement, quel est le niveau d'éducation financière en France ?**

**S.L.G. :** Il est moyen. À l'issue de notre enquête réalisée aux normes OCDE, les Français récoltent un 12,45/20, contre 12,17 précédemment. Une amélioration importante

## BIO EXPRESS

Diplômée de l'ESCP Business School, Stéphanie Lange-Gaumand a construit la plus grande partie de sa carrière à la Banque de France.

Un parcours complété par une expérience dans le privé.

Aujourd'hui directrice de l'Éducation financière, elle aide les Français à adopter les bons réflexes dès le plus jeune âge, notamment en matière d'épargne, pour améliorer leur bien-être financier.

compte tenu de la profondeur de l'enquête : une centaine de questions, 2 000 personnes interrogées. Les données sont très fiables. Des marges de progrès significatives en ressortent, notamment sur le calcul de taux d'intérêt. Certains fondamentaux ne sont pas acquis : les

Français comprennent mal qu'ils vont payer plus d'intérêts en empruntant sur 20 ans que sur 15 ans. La raison est simple : l'étude des mathématiques à l'école aide à répondre correctement aux questions, mais une fois qu'on s'en éloigne, la compréhension du mécanisme se perd. Autre point d'amélioration, l'impact de l'inflation. Les Français le comprennent très bien sur le pouvoir d'achat mais mal sur l'épargne.

Par ailleurs, les Français se fixent très peu d'objectifs en matière d'épargne et encore moins d'objectifs à moyen ou long terme. C'est une

différence flagrante avec les pays anglo-saxons où la retraite se fait par capitalisation. Chez nous, le système par répartition change l'approche. Les Français commencent à se soucier de leur retraite à 50 ans seulement et seuls 6 % pensent à se fixer des objectifs financiers pour cela. La notion de capitalisation des intérêts n'est d'ailleurs pas du tout comprise : seul un tiers répond correctement.

Sur la relation à l'argent, nous sommes plus court-termistes, en tirant davantage de satisfaction à dépenser l'argent qu'à l'économiser.

### Le niveau social influe-t-il sur la culture financière ?

**S.L.G. :** Oui, les inégalités sociales ressurgissent dans les comportements liés à l'argent. Quand on regarde les scores de culture financière, ce qui est assez marqué c'est que l'expérience parle. Les gens ont appris en faisant. À cet aune, la différence entre un CSP + et un CSP - est très marquée, d'autant plus selon le niveau de diplôme. Effet diplôme qui se retrouve dans la relation à l'argent. Les réactions face aux situations diffèrent : si vous comprenez mieux, vous savez mieux réagir.

### Comment la Banque de France s'engage-t-elle auprès des jeunes ?

**S.L.G. :** La répétition étant la meilleure des pédagogies, notre dispositif EducFi permet de toucher les jeunes à différentes étapes de leur vie. Le premier point de contact peut se faire en primaire puis obligatoirement désormais en classe de 4<sup>e</sup>, avec le Passeport EducFi. L'occasion d'évoquer le budget, le compte bancaire, l'épargne, le crédit, les taux d'intérêt, les moyens de paiement et la fraude auprès des 700 000 élèves de 4<sup>e</sup>. Autre point de contact, le service national universel (SNU). Chaque année, plus de 60 000 volontaires sont concernés. Enfin, nous rencontrons les jeunes en recherche d'emploi dans le cadre des Missions locales.

### Parler d'argent aux enfants est important, aussi quelles recommandations feriez-vous aux parents en la matière ?

**S.L.G. :** Il est possible d'aborder ce sujet très tôt, dès 4 ou 5 ans, à partir du moment où l'enfant a une tirelire. Un petit, même s'il ne sait pas compter, sait que s'il met des sous dans sa tirelire, il pourra les utiliser pour s'acheter quelque chose plus tard.



©Idée Fix Photographie

Dès le primaire, les parents peuvent lui confier quelques euros, par exemple, pour organiser son goûter d'anniversaire. Il va pouvoir commencer à construire une argumentation à travers ce défi. C'est déjà du raisonnement, du calcul mental, il est incité à faire des choix. L'initiation peut continuer en lui parlant budget, consommation responsable, épargne. Au CM1, il apprend le rôle de l'argent, les flux bancaires lorsque l'on paie par chèque ou carte bancaire. De quoi comprendre la valeur de l'argent.

En 4<sup>e</sup>, le crédit et l'épargne sont abordés pour expliquer notamment pourquoi le taux d'endettement ne doit pas dépasser 35 % des revenus. Des bases indispensables car les enquêtes montrent que de nombreux jeunes pensent que le crédit est gratuit et qu'il n'est pas nécessaire de le rembourser.

Nous voulons qu'ils retiennent au moins trois règles d'or : s'endetter à hauteur de sa capacité de remboursement ; tenir son budget ; se donner des objectifs financiers. C'est en transmettant de la méthode, très tôt, que l'on pourra responsabiliser les Français sur l'argent.

**36 €**  
**Argent de poche**  
**mensuel moyen**  
**entre 15 et 17 ans**

Source : Banque de France, 2023

# Questions d'épargnants

## COMMENT ANTICIPER LE FINANCEMENT DES ÉTUDES DE MES ENFANTS ?

Selon l'Observatoire de la vie étudiante, le budget moyen nécessaire pour financer trois années d'études supérieures s'élèverait à un total de 33 000 €. Un défi pour de nombreuses familles, et plus encore en période d'inflation. À titre indicatif, et pour ne pas miser sur l'obtention d'une bourse ou d'une aide sociale, pour atteindre 10 000 € après 10 ans d'épargne à 3 %, il faut verser chaque mois 71,71 €. Au total, on aura versé 8 605,36 €. Plus l'on amorce tard la démarche, plus la recherche de rendements élevés peut apparaître tentante... Commencer dès les premières années de l'enfance permet de privilégier davantage le risque au départ et de sécuriser progressivement ensuite. Autre question à se poser aussi : l'épargne doit être souscrite au nom de l'enfant ou du parent ? À aborder avec le conseiller.

## MON CONJOINT EST EN PERTE D'AUTONOMIE. COMMENT GÉRER SON ASSURANCE VIE ?

Si votre conjoint n'est plus en capacité de prendre une décision

sur son assurance vie, il sera nécessaire de vous tourner vers le juge des tutelles. Pour une opération ponctuelle, le recours à l'article 217 du Code civil permettra de « *passer seul un acte pour lequel le concours ou le consentement de [votre] conjoint serait nécessaire* ». Avec l'article 219 du même code « *si l'un des époux se trouve hors d'état de manifester sa volonté, l'autre peut se faire habiliter en justice à le représenter* ». Pour prendre en main de manière plus systématique les actes de gestion liés au contrat d'assurance vie de la personne empêchée, l'intervention du juge est également incontournable. Pour trouver un point d'information et en savoir plus sur l'habilitation familiale, la sauvegarde de justice, la curatelle et la tutelle, consultez l'annuaire des permanences juridiques sur le site du ministère de la Justice.

## COMMENT PROTÉGER MON ÉPOUX PAR LE BIAIS D'UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE ?

Si vous êtes mariés sous le régime de la communauté, vous pouvez opter pour la cosouscription pour un contrat d'assurance vie. Vous déciderez ensemble de dénouer le contrat soit au premier, soit second décès. Tous les actes de gestion devront être

décidés à deux (rachat, versement, clause bénéficiaire...). En cas de divorce, il n'y aura pas d'autre choix que de clôturer le contrat. Si vous décidez d'un dénouement au second décès, au premier décès, le contrat se poursuivra avec un seul souscripteur... et gardera son antériorité fiscale. Ce dispositif protège l'époux survivant. À l'inverse, si vous choisissez de dénouer le contrat au premier décès, les capitaux décès seront versés aux bénéficiaires dès la survenance du premier décès.

# Face à la hausse des cotisations santé, pensez au contrat Solis Santé

Fin 2023, la Mutualité française a annoncé une hausse des cotisations pour les contrats de complémentaire santé... à hauteur en moyenne de 8,1 % en 2024. Ce chiffre impressionne car il surpasse de loin l'inflation. Dans ces circonstances, il est d'autant plus pertinent de se demander si le contrat dont on dispose permet de prendre en charge les dépenses liées à son âge et à ses fragilités. C'est pourquoi La France Mutualiste commercialise en ligne avec AcommeAssure, marque commerciale de sa filiale Média Courtage, une offre de santé spécialement conçue pour les 50 ans et plus : le contrat Solis Santé\*.

« De l'audition à l'optique en passant par le dentaire, sans oublier l'anticipation d'une éventuelle hospitalisation : la santé est à prendre comme un tout », comme le rappelle Grégoire Malle, chef de produit santé chez AcommeAssure. « Si par exemple je retarde le traitement en charge d'un problème d'audition faute de prise en charge adaptée à mes besoins, cela aura des conséquences dans ma vie sociale, et donc un impact sur ma santé mentale. Et ne parlons pas des risques d'accidents liés à une correction optique inadaptée. »

goire Malle. Alors demandez des devis et étudiez bien les niveaux de remboursement, notamment pour les professionnels en dépassement d'honoraires qui, malgré tout, sont parfois incontournables. Ainsi Solis Santé prend en charge des consultations de spécialistes jusqu'à 350 %, ce qui signifie que le remboursement pourra aller jusqu'à 3,5 fois le tarif de référence. Et pour un cardiologue, un dermatologue ou un optalmologue, c'est parfois tout simplement nécessaire. »

\* La France Mutualiste n'est pas l'assureur

## + 75 % DE DÉPENSES DE SANTÉ EN 5 ANS

Quelques chiffres : pour une prothèse auditive 100 % santé, le prix de vente est limité à 950 euros pour une prothèse d'entrée de gamme. Avec les 710 euros de remboursement de Solis Santé 5, le reste à charge est de 0 euro. Pour un appareil plus performant, dont le prix moyen est de 1 534 euros par oreille, le remboursement de Solis Santé 5 s'élève à 860 euros, et le reste à charge est de 434 euros par oreille... ce qui constitue une forte protection, compétitive sur le marché.

La part de remboursements est essentielle quand on sait qu'en 2020, 4,4 % de la population française déclarait avoir renoncé à un examen ou à un traitement médical, dont 2,0 % pour raison financière (enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie [SRCV] de l'Insee). Autre étude : Cofidis indique en 2023 que le budget santé annuel des Français s'élève à 1 249 euros contre 715 euros en 2018, soit une hausse de 75 %.

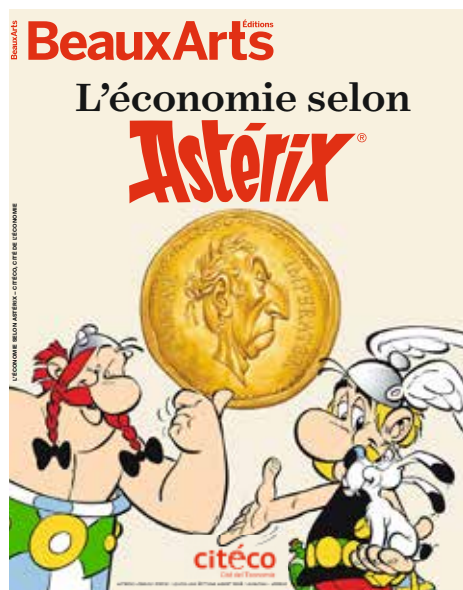
## POUVOIR D'ACHAT ET ACCÈS AUX SOINS

« On parle beaucoup de pouvoir d'achat, et il est vrai que comparer le rapport qualité-prix des assurances est une bonne manière d'optimiser ses dépenses, poursuit Gré-



**Santé**

istock.com ©Diamond Dogs



## DES BD POUR COMPRENDRE L'ÉCONOMIE

Le saviez-vous ? L'économie et les bandes dessinées ont beaucoup en commun. À commencer par les bulles : immobilières ou financières dans le premier cas, éditoriales dans le second, même si curieusement leur vrai nom est "phylactère". Mieux, si la BD est un chaînon incontournable de l'économie du livre (921 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2022 pour 84,6 millions d'exemplaires vendus), elle en est aussi un excellent support pédagogique.

Une image valant mille mots, les concepts les plus complexes de l'économie gagnent en limpidité une fois convertis en dessins. Une aubaine pour évoquer ces sujets avec les enfants. Et apprendre ou revoir certaines leçons d'économie pour les adultes... en alliant rigueur et plaisir.

La rédaction du magazine a sélectionné pour vous deux ouvrages remarquables, didactiques et ludiques : *L'économie selon Astérix* et *Le Schtroumpf financier*. Le premier a été réalisé en partenariat avec la Cité de l'économie, à Paris. Il décortique la manière dont les auteurs, Albert Uderzo et René Goscinny, transcrivaient les préceptes économiques dans les aventures de leurs héros : l'offre et la demande dans *Obélix et compagnie*, l'argent, les fameux sesterces, au cœur d'*Astérix et le chaudron* ou encore la spéculation immobilière dans *Le Domaine des dieux*. Un pur régal et une incitation à se replonger dans ces classiques.

« *O tempora, o mores* », comme dit le pirate lettré d'*Astérix*, dans le monde des Schtroumpfs, il semble que seul le Schtroumpf grognon n'aime pas l'économie ! Dans l'album *Le Schtroumpf financier*, tous les autres découvrent les pouvoirs de l'argent qui permet de schtroumpfer ce que l'on veut ou presque, et ses inconvénients : il faut schtroumpfer pour s'en procurer, mais, surtout, le système monétaire introduit dans la communauté recèle bien des dangers. Une histoire à schtroumpfer !

***L'économie selon Astérix*,  
d'après René Goscinny et Albert Uderzo, chez Beaux Arts éditions (13 €)**

***Le Schtroumpf financier*,  
signé Peyo, aux éditions Le Lombard (11,95 €).**

## LA FORCE DU COLLECTIF... ET DE LA JEUNESSE



### **LES RÉSISTANTES (1939-1945) : 5 PORTRAITS DE FEMMES EXCEPTIONNELLES**

Les actes de bravoure ne sont pas l'apanage des hommes, loin s'en faut. L'histoire nous le démontre. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, par exemple, de nombreuses femmes ont intégré la Résistance, y jouant parfois un rôle crucial. C'est le cas de Lucie Aubrac et de Geneviève de Gaulle, bien sûr, mais aussi de Mila Racine, Simonne Mathieu et Renée Davelly. Cinq destins que le journaliste Philippe Collin raconte dans une série de podcasts passionnante, en dix épisodes d'une heure, sur France Inter. On y découvre les spécificités de ces engagements féminins : leur précocité, leur spontanéité et leur forte dimension transgressive, à la fois contre l'ordre de Vichy et des Allemands et contre celui des hommes. Des témoignages récents, dont celui d'un vieil homme d'aujourd'hui sauvé quand il avait 8 ans par Mila Racine, nous bouleversent.

À écouter !

**Les Résistantes (1939-1945),  
un podcast à retrouver en libre  
écoute sur l'application de Radio  
France**

### **RÉCIT. « Le jour où la gendarmerie a disparu dans les flots en furie du Boréon, lors de la tempête Alex », par Jean-Charles Lemasson, adjudant de la brigade de Théoule-sur-Mer.**

« J'étais affecté à la brigade depuis un mois lorsque la tempête Alex s'est abattue sur la vallée de la Vésubie, le 2 octobre 2020. En repos ce jour-là, j'ai senti le sol trembler vers 14 heures. Dehors, les flots déracinaient les arbres, déjà, l'eau de la rivière montait, annonçant la terrible crue. Je suis sorti pour mettre à l'abri les véhicules. Avec un collègue, nous avons fait du porte-à-porte pour demander à la population d'évacuer. Aidés des trois autres gendarmes, nous avons mis à l'abri les équipements de la caserne et nos familles sur l'autre rive. Les flots commençaient à lécher les bâtiments. Puis, la rivière en furie a dévoré la route, les ponts et les maisons. Nous étions à 30 mètres de la caserne lorsqu'elle s'est effondrée dans le Boréon avant d'être engloutie par le flux tumultueux. Toute notre vie a disparu. La vallée était coupée du monde, sans eau ni électricité.

Heureusement, la solidarité a joué à plein : des voisins nous ont accueillis, gendarmes et "réfugiés", apportant à manger et à boire, réconfortant les enfants, etc. Nous avons fait des rondes toute la nuit. Le lendemain matin, je suis parti en reconnaissance : c'était une situation de guerre, tout était détruit. Soudain, un hélicoptère a profité d'une trouée dans les nuages pour se poser : l'aide arrivait ! Nous avons commencé à mettre en place un dispositif de secours, à rassembler les 440 naufragés ; mon épouse, infirmière, a réalisé un premier tri sanitaire. J'ai quitté la zone en dernier, le 3 octobre 2020 à 18 heures.

### **Nous étions plus que galvanisés, au service des habitants, en ne pouvant compter que sur nous-mêmes**

En plein désastre, la résilience, l'abnégation et le travail exceptionnel de cette brigade, composée notamment de gendarmes de 19 à 23 ans, ont permis de sauver des vies. Nous étions plus que galvanisés, au service des habitants, en ne pouvant compter que sur nous-mêmes. Avec un mantra : l'un sans l'autre, on n'est personne. Un mouvement collectif s'est enclenché ce jour-là, dans un esprit communautaire dépassant notre rôle de gendarmes. Il s'agissait de lutter, tous ensemble, pour survivre. »

ÉPARGNE

# LIBÉREZ VOTRE POUVOIR D'ÉPARGNE !

# 3,70%\*

## TAUX DE RENDEMENT DU FONDS EN EUROS EN 2023\*

 **la France  
Mutualiste**  
L'assurance d'un esprit de famille

[lafrancemutualiste.fr](http://lafrancemutualiste.fr) | 01 40 53 78 00



\* Net de frais de gestion du contrat, brut de contributions sociales et fiscales, du contrat d'assurance vie multisupport Actépargne2. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.

La France Mutualiste - Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132, siège social : Tour Pacific - 11-13 cours Valmy - 92977 Paris La Défense Cedex - Tél 01 40 53 78 00 (prix d'un appel local).

